



10, Place des Archives – 69002 LYON

Valérie Thoraval
04.72.32.50.60

contact@cpe-formation.fr
cpe-formation.fr



SÉCURITÉ

LA GESTION DES RISQUES EN RADIOTHERAPIE

OBJECTIFS

- Comprendre comment répondre aux exigences de la décision n°2008-DC-103 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (article R.1333-59 de la santé publique)
- Donner des clés et une méthode pour identifier les points de faiblesses des dispositifs mis en place dans votre service (analyse a priori, analyse d'événement, CREX),
- Savoir comment corriger les points de faiblesses identifiés

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les services de radiothérapie se doivent de répondre depuis 2008 à des obligations d'assurance qualité définies dans la décision 2008-DC-103 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Cette décision impose en particulier la réalisation d'une analyse a priori des risques (Article 8), l'identification, la déclaration et l'analyse d'événement indésirables (Articles 5, 9, 10, 11) et enfin la mise en place d'un pilotage afin d'apporter des actions d'améliorations.

Aujourd'hui si les dispositifs associés à l'application de la décision sont déployés dans les services de radiothérapie, de nombreux constats montrent en particulier suite à des inspections de l'ASN que les résultats ne sont pas au rendez-vous et que des points de faiblesse freinent l'efficacité attendue.

Fort d'une expérience construite depuis 2007, dans les établissements mais aussi lors des appuis apportés aux inspecteurs de l'ASN dans ce domaine, les intervenants ont pu capitaliser ces points de faiblesse et travailler sur la façon de les corriger.

L'objectif est donc de donner des clés, afin que chaque participant puisse identifier les propres points de faiblesses des pratiques de son service et d'apporter les éléments théoriques pour les comprendre afin de savoir comment y remédier.

MÉTHODOLOGIE

- › Quiz
 - › Etude de cas
 - › Atelier
-
- › Faciliter la prise de parole par des exercices pour une participation de tous.
 - › **Les stagiaires sortent de la formation avec un autodiagnostic établi progressivement au cours de la formation grâce à des ateliers, études de cas menés sur chaque séquence de formation.**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- › **Comprendre les exigences**
 - › Les exigences et le bilan actuel



DURÉE

1 jour
7 heures



SESSIONS

Nous consulter



FRAIS D'INSCRIPTION (DÉJEUNER INCLUS)

750 € HT



PRÉREQUIS & PUBLIC CONCERNÉ

Tout responsable opérationnel ou fonctionnel (sécurité) chargé d'initier une démarche orientée sur le facteur humain dans son entreprise

2. › Les 3 concepts fondamentaux pour les comprendre

› **L'analyse priori des risques**

1. › Pour quelle finalité

2. › Les attendus et écueils actuels

› **L'analyse a posteriori (ou analyse d'événement)**

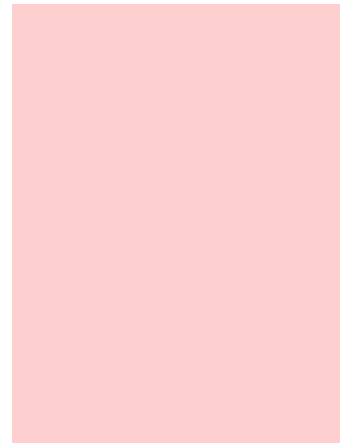
1. › Pour quelle finalité

2. › Les attendus et écueils actuels

› **Piloter pour s'améliorer**

1. › Déclaration interne et CREX

2. › Quand mettre à jour une analyse de risques a priori



Coordonnées

CPE Lyon Formation Continue

Campus Saint-Paul – Bâtiment F • 10, Place des Archives – 69002 LYON

04.72.32.50.60